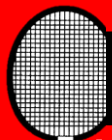




Brioude Open Bad

31 octobre et 1^{er} novembre 2020 6^{ème} édition



Règlement Particulier

N° d'autorisation : En attente d'autorisation

Compte tenu du contexte sanitaire actuel, un protocole COVID 19 sera mis en place lors du tournoi. Les dispositions de ce protocole seront envoyées à tous les joueurs en même temps que les convocations. Son respect sera impératif sous peine d'interdiction d'accès au gymnase et de sanction disciplinaire.

1/ Généralités

- 1) L'organisateur du tournoi est le club « Entente sportive Haut Allier Alagnon » de Brioude. Le tournoi est autorisé par la Fédération Française de Badminton et par la ligue AURA.
- 2) **Le tournoi a lieu les 31 octobre et 1^{er} novembre 2020.**
- 3) Le tournoi se déroule à la Halle des sports – Complexe du Docteur Jalenques, Avenue de Lamothe à Brioude (43100) sur 7 terrains.
La table de marque sera dans le gymnase. Le GEO est Jean-Pierre MIGNE.
- 4) La Juge-Arbitre désignée par le comité sera Maryvonne GIRARDIN Ses décisions seront sans appel.
- 5) La date limite d'inscription est fixée au **14 octobre 2020** ; toute inscription arrivant par mail ou par courrier après cette date sera refusée. La date du tirage au sort est fixée au **16 octobre 2020** ; aucun remboursement ne sera effectué après le tirage au sort en cas de forfait non justifié.
- 6) Le logiciel utilisé pour le tournoi sera **BadPlus**.
- 7) Séries et tableaux du tournoi :
- 8) **Samedi : Simples Dames et Simples Hommes, Doubles Mixtes**
- 9) **Dimanche : Doubles Dames et Doubles Hommes**
Tous les tableaux sont ouverts aux joueurs de **classement NC à R4**.
- 10) **L'inscription est à envoyer par mail à l'adresse badteambrioude@gmail.com .
Privilégiez autant que possible un règlement par club.**
- 11) Frais d'inscription : 15€ pour un tableau, 20€ pour deux tableaux. Un seul tableau par jour sera autorisé.

- 12) Le règlement par chèque à l'ordre de « Entente sportive Haut-Allier / Alagnon » est à envoyer par courrier à l'adresse suivante :
- Gilles DEVEUX
4 rue du Gray
43100 Vieille-Brioude.
- 13) **Le comité organisateur se réserve le droit, sous le contrôle du juge-arbitre, de regrouper, voire d'annuler les tableaux insuffisamment représentés, ou d'effectuer tout autre changement afin d'améliorer le déroulement du tournoi.**
- 14) Les volants seront à la charge des joueurs. En cas de désaccord sur le choix du volant, les volants officiels seront :
- Volants plumes **Dunlop AEROFLITE 5 (GRADE 4)**

2/ Les Participants

- 1) Le tournoi est ouvert à partir de la catégorie « **minimes niveau D8** » pour les jeunes, aux séniors et aux vétérans. Il n'y aura pas de distinction de catégorie d'âge (tous les joueurs quel que soit leur âge seront dans les mêmes tableaux).
- 2) Chaque participant doit être licencié à la FFBaD. Tout mineur jouant dans le tournoi doit être accompagné obligatoirement d'un adulte référent.
- 3) Le nombre maximal de participants est fixé à 140 joueurs. Les organisateurs se réservent le droit de refuser des inscriptions. Les organisateurs s'appuieront alors sur la date de réception des inscriptions.
- 4) Les joueurs peuvent s'inscrire en double sans partenaire, inscription avec « X », dans une série. Le comité d'organisation associera, dans la limite du possible, ces inscrits pour former des paires. Les joueurs qui ne pourront pas être associés seront inscrits sur une liste d'attente.
- 5) En cas de forfait d'un joueur jusqu'au jour du tournoi, le comité organisateur tentera dans la mesure du possible de lui trouver un remplaçant en appliquant le Règlement Général des Compétitions de la FFBaD.
- 6) En cas de forfait après le tirage au sort, les justificatifs d'absence sont à faire parvenir au plus vite, soit au comité d'organisation jusqu'au week-end de la compétition, soit, dans un délai de 5 jours après le week-end, à la ligue AURA par courrier à :

Ligue Auvergne-Rhône-Alpes de Badminton

37, Route du Vercors

38500 SAINT-CASSIEN

Ou, de préférence, par mail à sophie.bluy@badminton-aura.org

3/ Déroulement du tournoi

- 1) Tout joueur doit se faire pointer dès son arrivée, dans le gymnase auprès de la table de marque et ce, chaque jour de la compétition ou il est convoqué
- 2) Tout retard supérieur à **30 minutes par rapport à l'heure de convocation**, sans justification et/ou contact préalable auprès du comité organisateur, entraînera automatiquement l'exclusion du tableau concerné.
- 3) Tout joueur forfait pour son 1^{er} match est automatiquement disqualifié pour le tournoi.
- 4) La compétition se déroulera sous forme de **séries organisées en poules** constituées selon le classement CCPH des joueurs ou des paires. La cote CCPH prise en compte sera celle du 14 octobre 2020.
- 5) Les têtes de séries seront désignées par les organisateurs et le juge arbitre, en fonction du CPPH disponible **au 14 octobre 2020**.
- 6) Tous les matchs se déroulent en auto-arbitrage. Cependant, sur demande des joueurs au Juge-Arbitre, un arbitre peut être désigné à tout moment du tournoi dans la mesure où un officiel est présent et disponible.
- 7) Les joueurs disposent d'un délai de préparation de **3 minutes** à partir de l'appel de leur nom, **test des volants inclus**. Passé un délai de 5 minutes après le premier appel, le joueur non présent sur le court peut être disqualifié par le Juge-Arbitre quel que soit le niveau de la compétition.
- 8) Le temps de repos minimum entre deux matchs est de **20 minutes**, temps qui pourra être réduit avec accord du joueur.
- 9) L'ordre des matchs respectera, dans la mesure du possible, la numérotation du programme. **Cependant, les horaires et l'ordre des matchs sont donnés à titre indicatif et peuvent être modifiés à tout moment sur décision du Juge-Arbitre et du comité organisateur pour le bon déroulement du tournoi.** Les matchs pourront être lancés en avance (avec, au maximum, une heure d'avance par rapport à l'échéancier) avec l'accord des joueurs concernés.
- 10) L'accès aux terrains est exclusivement réservé aux participants appelés à y jouer, au Juge-Arbitre, aux arbitres désignés par le Juge-Arbitre et aux membres du comité d'organisation.

4/ Règles en vigueur pendant le tournoi

- 1) La compétition est soumise aux règles du jeu dictées par la FFBaD en conformité avec celles de la Fédération internationale. Le format des matchs sera le format classiquement utilisé, à savoir des sets de 21 points et 2 sets gagnants pour la victoire. La plaquette fait partie du règlement particulier.
- 2) La tenue sportive doit être **conforme à la circulaire de la FFBaD**. Les chaussures doivent être propres et réservées à la pratique du badminton. Les joueurs portant des chaussures avec des semelles noires ne pourront pas jouer sur les terrains.

- 3) Tout volant touchant une infrastructure du gymnase est compté « let » une fois au service et « faute » en cours de jeu.
- 4) Tout joueur désirant s'absenter pendant le tournoi quelle qu'en soit la raison et/ou la durée, devra obtenir l'accord du Juge-Arbitre.
- 5) En cas de match auto-arbitré, les joueurs sont tenus de retirer et de restituer la feuille de match auprès de la table de marque.
- 6) Seul **le responsable d'un club** pour le jour du tournoi est autorisé à poser une réclamation à la table de marque.
- 7) Tout joueur ayant pris des médicaments contenant des substances interdites par les instances sportives internationales doit le signaler dès son arrivée au Juge-Arbitre et justifier de leur usage par une ordonnance médicale.
- 8) Chaque joueur s'inscrivant accepte que les photos ou vidéos le concernant, prises durant la compétition, soient diffusées sans contrepartie et sans contestation de sa part ultérieurement (**renoncement du droit à l'image**).
- 9) Il est strictement interdit de fumer à l'intérieur du gymnase et la consommation de nourriture ou de boisson est limitée à la buvette et aux tribunes.
- 10) Le comité organisateur décline toute responsabilité en cas de vol, pertes, accidents ou autres incidents dans la salle du tournoi ou sur le parking du complexe.
- 11) Toute participation à ce tournoi implique l'acceptation de ce règlement. Le Juge-Arbitre a la faculté de disqualifier partiellement ou totalement tout joueur qui ne respecterait pas le présent règlement.

Le Comité Organisateur vous remercie tous par avance de votre participation et votre respect du présent règlement afin d'assurer la réussite de ce Brioude Open Bad.

Le Comité Organisateur
du club « Entente Sportive
Haut-Allier Alagnon » de Brioude

La Juge-Arbitre,
Maryvonne GIRARDIN